

Novembre 2011

SÉTUÉ L'INFO



Campagne d'affichage du SÉtuE : en lutte contre la hausse des frais de scolarité !

Avez-vous vu les nouvelles affiches du SÉtuE ? Un graphique compare nos tous petits taux annuels de hausses salariales (de 0,5% à 2% par an) avec les taux annuels annoncés de hausse des frais de scolarité (6 à 17 %) ! La comparaison est scandaleuse et la conclusion évidente: le gouvernement nous appauvrit d'un côté en laissant stagner nos salaires (via sa Politique salariale gouvernementale) et de l'autre en augmentant les frais de scolarité... sans compter les augmentations constantes des frais afférents, de loyer, d'Hydro, et du coût de la vie en général.

En tant qu'étudiants et étudiantes employé-e-s, luttons contre la hausse des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire! Ces hausses, constantes depuis 2007, participent d'une logique de sélection des étudiants et étudiantes par la classe sociale, et de précarisation des étudiants et étudiantes employées. C'est bien parce qu'il s'agit d'un choix de société profondément injuste que les différentes centrales syndicales appuient le mouvement étudiant et la gratuité scolaire.

S'il est important de se battre contre notre précarisation et notre appauvrissement, il est également nécessaire de dénoncer la transformation de la mission de recherche des universités. Le sous-financement universitaire ne concerne que la recherche fondamentale, tandis que la recherche appliquée et commercialisable est largement financée. En outre, la hausse des frais de scolarité prévue va aller gonfler... les budgets de gestion et de direction des universités, non ceux dévolus à l'enseignement! Le site internet www.droitsdescolarité.ca lancé en réaction à la propagande du MELS rend très bien compte de cette situation.

Le SÉtuE, historiquement en faveur de la gratuité scolaire, a reçu le mandat de son Assemblée générale de former un comité de mobilisation sur le rôle du SÉtuE dans la lutte contre la hausse des frais de scolarité. Ce comité a participé à la création d'affiches pour couvrir les murs de l'UQAM. Il a également rédigé et diffusé des tracts à l'extérieur de l'UQAM pour faire connaître notre

situation. Nous l'avons notamment distribué pendant la manifestation du 10 novembre, où nous formions un contingent d'étudiants et étudiantes employées syndiqué-e-s, avec une toute nouvelle bannière et des pancartes !

Comment s'octroie le financement de la recherche universitaire?

Au moment où le privé prend de plus en plus de place dans le financement de la recherche universitaire et où l'indépendance de cette dernière est remise en cause, un comité qui vise «à identifier les différents organismes subventionnaires et leurs modalités d'octroi de financement» a été formé lors du premier congrès du Conseil Québécois des Syndicats Universitaires (CQSU). Il est formé d'une exécutante du SÉtuE et d'un exécutant du Sérum. Le SÉtuE vous invite à contribuer aux recherches de ce comité.

Des nouvelles du Conseil Québécois des Syndicats Universitaires

En tant que membre du Conseil Québécois des Syndicats Universitaires (CQSU), le SÉtuE a envoyé des délégué-e-s au congrès annuel qui s'est tenu les 20 et 21 octobre dernier. L'organisation regroupant les différents syndicats du secteur universitaire de l'AFPC (principalement des regroupements d'étudiants et étudiantes employé-e-s comme le SÉtuE) étant encore toute jeune, beaucoup de travail de base reste à faire pour développer son potentiel d'information et de mobilisation.

Ce congrès était donc le premier depuis la reconnaissance officielle du CQSU par l'AFPC-Québec et marquait donc la fin d'une année centrée sur la construction et la consolidation portée par une équipe

très restreinte. Heureusement, il en est tout autrement pour l'année à venir alors que tous les postes de l'exécutif sont comblés et que plusieurs comités de travail, formés de plusieurs personnes, ont été créés. Ils verront à faire progresser différents dossiers tels que la limite de travail de 15 heures par semaine, le fonctionnement de l'organisation de la recherche et la coordination des négociations des différents syndicats universitaires. Nous vous tiendrons au courant des prochains développements, mais nous croyons qu'il s'agit là de bonnes nouvelles pour le dynamisme du syndicalisme universitaire.

Votre nom apparaît-il sur toutes vos publications? Peut-être pas...

Au dernier conseil syndical du 1er novembre, les délégué-e-s ont formé un comité portant sur la propriété intellectuelle. Ce comité est formé de deux délégué-e-s syndicaux auquel se sont jointes deux exécutantes du SÉtuE. Les membres de ce comité vous invitent à leur faire part de situations vécues en tant qu'assistantes et assistants de recherche. À partir de vos expériences, ils et elles se pencheront sur la politique sur la reconnaissance et la protection de la propriété intellectuelle de l'UQAM (Politique 36) et sur son application - ou non-application - dans le but de défendre vos droits d'étudiantes et étudiants employé-e-s et ainsi d'améliorer vos conditions de travail. Écrivez-nous un courriel ou téléphonez-nous. Janie, notre permanente, se fera un plaisir de vous mettre en contact avec les membres du comité !

Prochaine Assemblée générale: statutions, statutions!

Voilà un an et demi que l'Assemblée générale du SÉtue a donné le mandat à un comité de revoir en profondeur les Statuts et règlements de notre syndicat pour les rendre conformes à nos pratiques et aux traditions de l'UQAM. Le comité a terminé ses travaux le 26 avril 2010. Malheureusement, sauf en ce qui a trait à quelques points, l'Assemblée générale n'a pas eu le temps de se prononcer sur les résultats des travaux du comité.

C'est pourquoi vous êtes convié-e-s à une Assemblée générale, le mercredi **30 novembre à 12h30 au DS-R515**. Ce sera l'occasion de se prononcer sur le fonctionnement de notre syndicat et d'améliorer nos pratiques démocratiques.

Vous pouvez consulter le document complet produit par le comité de révision à l'adresse suivante : www.setue.org. Voici quelques points majeurs que le comité de révision veut souligner.

Dans l'article 4, qui porte sur les buts du syndicat, le comité souhaite se conformer à nos positions historiques

et inclure le principe d'accessibilité aux études.

Dans l'article 5, qui porte sur les moyens que le syndicat se donne pour atteindre ses objectifs, le comité juge essentiel d'inclure la formation des membres (droit du travail, santé et sécurité, prévention du harcèlement, etc.). Il s'agit, pour nous, d'une mission fondamentale du syndicalisme.

Dans un nouvel article (temporairement appelé « **Article X** »), nous souhaitons inscrire aux Statuts et règlements un processus clair et démocratique d'adoption des politiques internes au Syndicat. Jusqu'à présent, les politiques étaient adoptées soit par l'Assemblée générale, soit par le conseil syndical. À cet égard, nous souhaitons donner plus de pouvoir au conseil syndical et en retirer au comité exécutif. Si les propositions qui vous sont soumises sont adoptées, toute nouvelle politique devra être adoptée par l'Assemblée générale sous recommandation du conseil syndical. Toute modification

à une politique devra être adoptée par le 2/3 de l'AG et tout membre pourra soumettre l'adoption d'une politique en déposant un avis de motion.

Toujours dans le but de décentraliser le fonctionnement du Syndicat, nous proposons de modifier l'**article 12** sur les dispositions financières relatives au Fonds de grève. Ce Fonds est géré exclusivement par le comité exécutif, seulement en temps de grève et en temps d'urgence. Cependant, le comité de révision des statuts souhaite que le conseil syndical approuve (ou non) toute utilisation du Fonds de grève.

Dans un but similaire de renforcement du conseil syndical le comité de révision des statuts juge que seule cette instance peut élire des exécutant-e-s ou des délégué-e-s par intérim (plutôt que l'exécutif);

Enfin, le comité de révision a clairement établi le montant de la cotisation syndicale à l'**Annexe 1**. Celle-ci est divisée entre le SÉtue et l'AFPC.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANT-E-S EMPLOYÉ-E-S

30 novembre
12h30

Ordre du jour

- 0.0 Procédures
- 1.0 Avis de motion
 - 1.1 Statuts et règlements
 - 1.2 Politique de libérations
 - 1.3 Politique d'embauche
- 2.0 Varia
- 3.0 Levée

DS-R515
LUNCH FOURNI



SÉTUE.org

UN SEUL POINT.

Prochain comité de mobilisation

Vous voulez vous impliquer dans votre syndicat? Créer du matériel de mobilisation? Améliorer vos conditions de travail? Le prochain comité de mobilisation du SÉtue aura lieu le **mercredi 23 novembre, de 14 à 15h30**. Il est ouvert à toutes et tous les membres du SÉtue! Nous ferons un bref bilan des activités de mobilisation des deux derniers mois, puis nous déciderons du thème et du matériel pour la mobilisation de fin de session. Enfin nous imaginerons des affiches pour les babillards vitrés du SÉtue! À mercredi!

Toutes les heures sont payées, évidemment.

Pour nous joindre:

Consultez notre site web pour toutes les actualités entourant le SÉtue:

www.setue.org

Par courriel:

setue@uqam.ca

Par téléphone:

514-987-3000 #3234

En personne:

Local V-2390